

Conseils pour l'élaboration des référentiels aux examens en EPS

Démarche globale pour élaborer ses référentiels

Un référentiel d'évaluation est un élément du projet EPS. Il est donc intimement lié aux objectifs d'enseignements, aux contenus d'apprentissages propres aux élèves de l'établissement. Aussi, la proposition de démarche est la suivante :

1. Décliner les objectifs généraux (OG) en réalisant des choix au regard du projet d'établissement ;
2. Caractériser les élèves ou apprentis en fonction de ces OG ;
3. Arrêter les enjeux de formation, les transformations des élèves projetées ;
4. Définir les enjeux d'apprentissage, contenus à enseigner et faire acquérir ;
5. Décliner les AFL(P) selon les enjeux de formation et d'apprentissage
6. Proposer des grilles descriptives d'indicateurs, de comportements observables (en 4 degrés) révélateurs des acquisitions à évaluer ;
7. Transformer en note en construisant les barèmes associés aux indicateurs dans le respect des contraintes nationales

Des référentiels centrés sur des élèves dans un contexte

AFL(P) contextualisées

Les évaluations sont **l'aboutissement d'une démarche d'enseignement** centrée sur les caractéristiques d'élèves dans un contexte singulier. La rédaction des référentiels traduit les **enjeux de formation** (quelles transformations des élèves) et les **enjeux d'apprentissage** (quels contenus d'apprentissage à assimiler). C'est pourquoi, les référentiels nationaux sont déclinés et non recopiés.

Le référentiel permet d'évaluer les élèves au regard des enjeux de formation et d'apprentissage du projet EPS. **Les AFL(P) sont déclinées dans l'établissement et selon le projet.** Les choix sont ainsi identifiés et actualisés.

Des compétences transférables au sein d'un champ d'apprentissage

Les grilles descriptives de compétences, connaissances et attitudes des référentiels mettent en avant des **observables** traduisant les acquisitions fondamentales nécessaires à l'attendu de fin de cycle.

L'APSA n'étant pas prescrite, elle n'est pas l'objet d'étude mais un moyen de motiver, de transformer les élèves. De fait, **ce qui est spécifique à cette activité et non transposable n'est pas primordial dans le référentiel** car ce n'est pas nécessairement à évaluer dans le cadre de la certification.

A contrario, **tout ce qui est transposable dans une autre activité de même champ est prioritairement retenu.** Ainsi, il est attendu que dans chaque champ d'apprentissage (CA), les compétences évaluées portent en premier sur les acquisitions hautement transférables au sein du CA ou traversant les CA comme les compétences transversales, méthodologiques et sociales.

Traduire l'acquisition de connaissances, compétences et attitudes : univocité

Dans le référentiel, chaque AFL(P) atteste l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes qui s'inscrivent dans la continuité du socle commun. Elle traduit **un niveau d'acquisition de procédures et de connaissances, un développement de ressources** dans les domaines de la méthode, la responsabilité, la solidarité, la santé, la culture sportive, la motricité.

Les termes utilisés dans les grilles descriptives sont univoques. Préférer des verbes d'action complétés par des adjectifs ou adverbes qui qualifient l'action dans le temps et l'espace, l'énergie, le corps. L'échelle **objective les comportements.** Les notions subjectives comme par exemple « efficace, efficient, rapide, toujours, parfois, etc. sont à proscrire car inexploitable pour traduire le degré de compétence acquis.

Des formes de pratique physique aux descriptifs d'épreuves

Les activités de l'épreuve respectent le cahier des charges national. Mais elles ne sont plus nécessairement des pratiques sportives institutionnalisées. Elles sont plus légitimement remplacées par des **formes de pratiques scolaires qui s'adaptent aux enjeux de formation.** Par exemple, le STEP habituellement placé dans le champ 5

peut tout aussi bien se concevoir dans le champ 3 ou dans le champ 1 selon l'enjeu de formation. D'un champ à l'autre, ce qui est évalué est issu de ce qui est enseigné et appris.

Une performance autoréférencée

La performance pure n'est pas l'indicateur à privilégier dans le sens où ce n'est pas le résultat final dans une activité sportive qui compte mais **les processus, les apprentissages de l'élève** face à une forme de pratique scolaire dédiée aux enjeux de formation.

Les évaluations du CA1 utilisent des **barèmes d'établissement** qui sont centrés sur **les capacités physiques réelles des élèves de l'établissement**.

Le barème n'est pas une fin en soi et **ne peut servir à poser l'essentiel de la note** (pas plus de 3 points/20). Il est surtout un moyen pour placer l'élève dans une situation de se confronter à la réalisation d'une performance, sa performance, afin de trouver des solutions et s'y préparer.

Différenciation filles/garçon

Les évaluations précédentes le démontrent depuis près de 20 ans, la réalisation motrice observée et évaluée dépend fortement de constantes physiques, elles-mêmes liées au genre. Les filles sont depuis longtemps sous-notées en CA4 et surévaluées en CA3, par exemple.

La construction des nouveaux référentiels veille à ne pas reproduire ce type d'erreur.

C'est pourquoi, il convient de ne plus classer les élèves en groupes mixtes dès lors que ce classement est lié à la performance. En CA4 chaque groupe de niveau doit permettre de gagner ou perdre des matchs que l'on soit fille ou garçon.

Plus globalement, **les aptitudes physiques naturelle de chaque genre sont à minorer dans les évaluations**. Par exemple, des barème fille/garçon sont nécessaires dans les champ 1 ou 2.

La transformation en note

Conformité, sensibilité, fidélité, simplicité

Conformité : quelques repères sont donnés par le texte : AFL1 sur 12 points par exemple et sur 8 pour les autres. Respecter ces contraintes à la lettre, c'est la première obligation pour **obtenir de la conformité**.

Par exemple, il faut distribuer les points dans les degrés et au sein des degrés sachant que le degré 2 ne devrait pas permettre d'obtenir plus que la moyenne. Ou encore, pour l'évaluation au fil de la séquence il faut respecter les possibilités de répartition des 8 points par l'élève parmi 4/4, 6/2, 2/6 pour les deux AFLP retenus par l'équipe. La distribution des points peut suivre **la méthode statistique** notamment le quantilage. Dans la cas contraire une procédure empirique peut être utilisée à condition de conduire à une **échelle descriptive sensible, fidèle, discriminée et simple d'usage**.

Fidèle, cela signifie de **rapporter chaque point à un critère énoncé, objectif et observable** afin que n'importe quel évaluateur attribue le même nombre de points à une même observation.

Sensible, signifie que si l'échelle comporte 4 degrés alors, un type de comportement observé doit faire l'objet d'une caractérisation et d'une notation dans chaque degré de l'échelle.

Discriminée, indique que les comportements ou critères différents ne peuvent se confondre. Ils peuvent être hiérarchisés et par conséquent rapporter plus ou moins de points. Cette discrimination liée aux priorités du projet, amène la rédaction de critères pluriels qualitatifs et quantitatifs.

Enfin **la simplicité** de mise en œuvre demeure garante d'une évaluation équitable et comprise par tous.

Répartition des points de la note : prioriser

Dans le référentiel d'évaluation, **l'essentiel de la note porte sur la préparation, la méthode d'entraînement, la coopération dans l'entraînement, la connaissance de soi, la régulation de sa performance**, c'est-à-dire tout ce qui traduit les apprentissages, précède le résultat final ou la performance.

Les procédures, les techniques et savoir-faire personnels sont mis en avant, engagent la majorité des points et dépendent directement de ce qui est enseigné. Ce sont les solutions trouvées pour répondre au problème posé qui sont évaluées et pas seulement des techniques sportives qui sont au cœur de l'évaluation.

A titre d'exemple, pour le BCP, la performance ne compte que pour 3 points sur vingt.

Dans le CA 4, la performance pure d'opposition (nombre de buts ou matchs gagnés) se traduit généralement par un coefficient qui pondère la note de l'AFL1 de + ou - 1point.